

ADMINISTRATION GENERALE

TRANSFERT DE L'ESPACE EOLE ET DU CENTRE D'HEBERGEMENT DE BRAY-DUNES MODALITES DE CESSION

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Lors de sa séance du 14 juin 2018, le Comité Syndical avait statué sur le principe du transfert de l'Espace Eole situé sur la commune de Bray-Dunes, dans le cadre du recentrage des missions du SIDF.

Dans l'optique de la rédaction de l'acte à venir, il est nécessaire de déterminer les modalités patrimoniales et financières de cette cession.

En effet, l'ensemble de cet équipement comprend un « Espace Eole » et un Centre d'Hébergement et ceux-ci seront transférés à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le service des domaines a été saisi pour avis, néanmoins il est proposé au comité syndical que la cession soit réalisée à titre gracieux en raison du caractère d'intérêt général qui s'attache à l'opération et des missions de service public relevant de la compétence de l'acheteur en l'occurrence la commune, dans le cadre de cet équipement.

Il est également proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir désigner Maître DEBERT, notaire à Hondschoote pour la rédaction de l'acte.

Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer l'acte de cession et tout document à intervenir,
- Autorise le Président à procéder aux opérations de sortie de ce bien de l'actif,
- Indique que les frais d'acte seront à la charge du Syndicat Intercommunal.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,

Frédéric VANHILLE



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 27 septembre 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine
VERLYNDE - Grégory EVRARD.